



Le mot et le kinnouyi

LES FONDEMENTS ANTI-GRÉCO-LATINS DE LA LINGUISTIQUE

(3) Histoire de mots, histoire de langues.

L'étude diachronique des langues et la ramification « dialectale » est un excellent exercice de réflexion sur ce qu'est « la langue en général » (si jamais, d'ailleurs, ce « mot » pouvait signifier autre chose qu'une structure distributionnelle).

Dans l'étude diachronique, on observe des régularités dans les changements qui croisent d'autres régularités dans d'autres changements d'ordre différent, mais qui, pourtant provoquent des variations tout aussi régulières. Nous « installons » ces études dans un environnement sociopolitique particulier qui utilise à d'autres fins les résumés des études réalisées et qui tente de « formater » les projets d'études (assez facilement, crédits obligent !) afin de « justifier » après coup des décisions plus ou moins ineptes. Il faut ajouter à cela nombre de médias qui affirment n'importe quoi avec beaucoup de sérieux et la complaisance des bien-pensants qui ne cherchent qu'à protéger leurs (mal)acquis.

La grammaire et linguistique diachroniques – *parce que la séparation de cette théorie et de cette discipline ne peut être qu'un idéal* – sont des disciplines « sensibles » ... en plus que « centrales ». Il n'en est pas moins vrai que l'exposé de nombre de leurs résultats – fussent-ils simplifiés et fragmentaires – n'en restent pas moins un festin intellectuel, et je ne connais pas de plus grande manifestation de l'intelligence, du travail et de « l'esprit de finesse » réunis !

Il ne s'agit pas ici de « faire » un cours de linguistique ou de grammaire diachronique des langues du monde ! Impossible absolument.

Ce que je veux montrer, en citations précises est... ce qu'on peut apprendre concernant des fragments de savoir, en croisant des lectures, histoire d'ouvrir son champ de vision sur ce qu'est l'objet de l'étude linguistique.

Et, par exemple, sur un mot.

Père :

2. Les noms du père (*pH₂ter- : lat. *pater*, gr. πατήρ, skr. *pitár-*, etc...); de la mère (*meH₂ter- : lat. *māter*, gr. μήτηρ, skr. *matár-*, etc...); du fils (*sw-nu-, ou *sw-yu : skr. *sūnūh*, gr. crétois υἱός, etc...); de la fille (*dhughH₂ter : skr. *duhī-tar-*, gr. θυγάτηρ, etc...); du frère (*bhreH₂ter- : lat. *frāter*, skr. *bhrātár-*, etc...); de la sœur (*swe-sor : lat. *soror*, skr. *svásār-*, etc...), sont indo-européens communs. Le nom grec du frère et de la sœur (ἀδελφός, -ή « né du même sein »); le nom latin du fils et de la fille (*filius*, -a, « nourrisson ») résultent d'innovations diversement motivées au niveau de ces langues. Pour la belle-sœur, l'indo-européen disposait de deux appellations, selon qu'elle était la sœur du mari (lat. *glōs*, gr. γαλόως, slave commun **zālava*), ou l'épouse du frère (lat. *ianitric-ēs*, gr. εἰνατέρ-ες); de même, les noms **daywer-* conservé dans skr. *devar-*, gr. homérique δᾱήρ, lat. *lēuir*, ancien *laeuir* (avec *l* dialectal : v. p. 58), désignait non le beau-frère en général, mais le frère du mari. Les noms du mari de la sœur, et du frère de l'épouse, devaient de même posséder des appellations spécifiques.

1

Passons (?) sur le double suffixe – t - e/or

Mais, le plus souvent, sous la forme *-er* ou *-or*, le suffixe a été précédé d'un élargissement *-l-*, d'où les formes *-lēr*, *-lōr*. La série *-lēr* se rencontre essentiellement en latin, dans des noms de parenté (*pater*, *māter*, *frāter*), qu'il serait artificiel et sans doute erroné de ramener à des formations de noms d'agent fonctionnels. Quant à la série *-lōr*, elle se rencontre, en latin, dans une très abondante série de noms d'agent, dérivés de thèmes verbaux.

La série des noms d'agent, comme il ressort des travaux de E. Benveniste (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, p. 45 sq.), se présentait en indo-européen dans des conditions remarquables, largement conservées par le grec : une série *-lēr*, caractérisée par le degré réduit radical, le ton sur le suffixe, la voyelle longue suffixale étendue à tous les cas, formait des noms où l'agent était désigné comme titulaire d'une fonction (δοτήρ, -τήρος : « celui dont la fonction est de donner » = « donneur »). Une série *-lōr* en revanche, caractérisée par le vocalisme plein radical, le ton sur le radical, une voyelle brève suffixale aux cas obliques, formait des noms où l'agent était présenté comme auteur d'un acte singulier et isolé, c'est-à-dire un agent occasionnel (δῶτωρ, -τορος : « celui qui fait don » = « donateur »). De ces deux séries, le latin n'a conservé que la seconde; et, ne connaissant plus les alternances tonales, généralisant à toute la flexion la longue de l'ancien nominatif *-lōr* (devenu *-lōr* en latin classique, en raison de *-r* final) il présente, par rapport à l'indo-européen, un visage très différent. Il est à peine utile de mentionner quelques exemples de cette très abondante série de noms en *-lōr* (*diclā-tor*, *geni-tor*, *orā-tor*, *vic-tor*, etc...), où n'est plus faite la distinction entre agent fonctionnel et agent occasionnel.

2

¹ MONTEIL Pierre, Éléments de phonétique et de morphologie du latin, 1970, Fernan Nathan, p.

² id, p.176

This suffix is prominent in the formation of nouns of family relationship : *pitár-* ‘ father ’ (cf. Lat. *pater*, etc.), *duhitár-* ‘ daughter ’ (cf. Gk. *θυγάτηρ*, etc.), *mātár-* ‘ mother ’ (Gk. *μήτηρ*, Dor. *μάτηρ*, OHG *muoter*, etc.) ; *bhrātar-* ‘ brother ’ (Gk. *φράτωρ*, *φράτηρ*, *φράτήρ* ‘ member of a phratry ’, Goth. *brōþar*, OHG *bruoder*, etc.), *jāmātar-* ‘ son-in-law ’ (Av. *zāmātar-*, Alb. *sender*), *yātar-* ‘ wife of husband’s brother ’ (Gk. *εινατέρες*, Lat. *ianitrices* plur., O. Sl. *jeŕtry*, Lith. *jėntė*) ; *nāptar-* ‘ grandson ’ (secondary substitute for *nāpāt* = Lat. *nepōs*). Of these it is probable that the word for ‘ father ’ is an old agent noun (*p-i-tár-* ‘ protector ’ from *pā-(y)-* ‘ to protect ’), but in the majority of cases the etymology is too obscure for it to be possible to say much with certainty. Its gradation is of the old type (cf. Gk. *δοτήρ*, etc.) as is to be expected in such a word. Only *duhitár-* agrees with *pitár-* in accent and apophony ; the rest have both accent and guṇa of root with the exception of *mātár-*, and even here Greek has radical accent, which may easily be original in spite of the agreement between Sanskrit and Germanic. It is not unlikely that these contain some old neuters (**māter*, etc. : Lat. *māteriēs* would be an extension of such a neuter) which were adapted when the gender-system developed. There is also the possibility of the analogical extension of the suffix. This has certainly happened in Skt. *nāptar-* and probably in the unusually formed *jāmātar-* (cf. Gk. *γαμβρός* ‘ son-in-law ’ differently formed).

3

Et de *pater** (ou *patrem*), on « tire » ***padre*** (castillan), ***paire*** (occitan), ***père*** (français), ***pare*** (catalan), ***padre*** (italien),

Alors que nous avons une série ***father*** (anglais), ***vader*** (hollandais), ***far*** (suédois, danois, norvégien), ***Vater*** ((haut)allemand)... parmi les langues germaniques

Mais – c’est un trait caractéristique qui fait de la structure linguistique qui « pousse » dans cette direction... le français. Voici un fragment de Phonétique française, Etude historique, par E. et J. BOURCIEZ, 1982, Klincksieck

³ BURROW, T, The Sanscrit Language, 1st ed. 1955, ici 2ème édition: , p.139

A accentué

(*ā* ET *ǎ* EN LATIN CLASSIQUE)

a) A Libre

35. L'*a* latin accentué et libre devient en français *e* devant une consonne qui conserve son articulation, *e* lorsqu'il est final ou suivi soit d'une consonne qui ne se prononce pas, soit d'un *e* muet. Ex. : a) Mare, *mer* ; sal, *sel* ; talc, *tel* ; patre, *père* ; sapa, *sève* ; faba, *fève* ; celt. *grava, *grève* ; labra, *lèvre*. — b) Pratu, *pré* ; bonitate, *bonté* ; cantare, *chanter* ; nasu, *nez* ; *ad-satis, *assez* ; clave, *clef* ; fata, *fée* ; *contrata, *contrée*.

Historique. — Le changement de l'*a* accentué libre est un des faits capitaux de la phonétique française. Il atteint un nombre considérable de mots, notamment tous les infinitifs en *-are*, fr. *-er* (portare, *porter*), les formes de participes en *-atu*, *-ata*, fr. *-é*, *-ée* (portatu, *porté* ; portata, *portée*), les 2^{es} pers. pl. en *-atis*, fr. *-ez* (portatis, *portez*), les 3^{es} pers. pl. du parfait en *-arunt* (portarunt, *portèrent*). De plus, il caractérise nettement le français par rapport aux autres langues romanes littéraires, y compris le provençal (pour le bassin moyen du Rhône, voir § 41, hist.). — Cette évolution spontanée, due à un allongement de l'*a* (cf. § 23, III), s'est sans doute opérée par redoublement de la voyelle, et par une série *ae*, *e*, dont il ne reste guère à vrai dire de traces sûres (voir cependant § 43, hist.). Elle doit s'être produite, dans le Nord de la Gaule,

2^o Entre voyelles, ils se sont par assimilation réduits à *rr*, parfois à *r*. Ex. : a) Petra, *Pierre* ; latrone, *larron* ; nutrire, *nourrir* ; it(e)rare, *errer* ; *butiru, *beurre*. — b) Quadratu, *carré* ; hed(e)ra, *lierre* ; *rid(e)re, *rire* ; occid(e)re, *occire* ; claud(e)re, *clorre*. — c) Patre, *père* ; matre, *mère* ; fratre, *frère*.

Historique. — D'une façon générale, il faut observer qu'entre voyelles, le groupe *tr* est d'abord devenu *dr*. On a donc eu *padre (— patre) comme quadratu. Ce *d*, que notent encore les manuscrits du XI^e siècle, avait devant *r*, comme devant les voyelles le son fricatif *ð* (§ 142) : c'est donc assez tard qu'il s'est effacé ou qu'il est devenu *r* par une assimilation régressive (sur le son de *rr* cf. § 181).

Il n'en demeure pas moins que l'opposition *Pierre-père* constitue une anomalie sérieuse. Sans doute relève-t-on des graphies *perre* et *occirre*. Mais elles sont de type dialectal, surtout en ce qui concerne *perre*. Quant aux futurs en *-*d(e)ral*, on ne compte pas les doublets *crerra-crera* (credere-habet), *cherra-chera* (cadere-habet), etc. (ce qui justifie l'orthographe présente de *il verra, il pourra*). Il est clair que l'analogie a fortement joué dans ce domaine. *Il rira*, par exemple, a subi l'influence de *il partira* (type dans lequel semble s'être maintenue la forme pleine de l'infinitif, soit **partire-habet*), et a lui-même ramené *rirre* à *rire*. En définitive les faits les plus obscurs concernent les trois substantifs allégués sous *c*). Il se peut que dans **frerre* la gémée ait été contrariée par l'initiale *fr* et que *père* et *mère* se soient réduits par analogie. Il s'agit de demeurant d'appellatifs très employés et qui généralement sont proférés sans insistance dans le dialogue.

Remarque. — Il semble que dès l'époque latine, le groupe *dr* s'était quelquefois déjà modifié en syllabe atone, car on trouve *quarranta* (d'où le fr. *quarante*, pour *quadraginta*, sur des inscriptions). Dans un proparoxyton tel que *Matrona*, par ailleurs, on comprend que *tr*, c'est-à-dire *dr* se soit réduit à *r* après la disparition de *o* post-tonique (§ 15).

Le [français] reçoit aussi sa définition d'un certain nombre de « traits » - ici phonétiques – qui l'opposent à d'autres formes « postérieures » du latin, puis du roman, puis de l'ancien français, puis du moyen français, si on reconnaît – du fait de « paliers » chronologiquement disposés – ces formes intermédiaires d'un'un (ou de plusieurs) structures linguistiques qui semblent identiques entre l'arrière-petit-fils et son arrière-grand-père mais dont les « différences » interdiraient à Cicéron de lire Danielle Sallenave (à condition, d'ailleurs, qu'il ait la futilité de la lire !); quand s'accumulent certains traits, on « passe » à une autre langue : du « latin » au « français », mais on peut, aussi, reconnaître les « paliers intermédiaires » : roman, ancien français, moyen français. La diachronie nous permet de circonscrire ce que nous appelons **du nom d'une langue** : elle ne nous donne pas la définition d'une langue.

Mais revenons au **père** !

HJELMSLEV – qui utilise de façon originale le « mot » « fonction » - trace ici les grandes lignes de la fragmentation d'une partie de l'Indo-Européen (in Le langage, 1963, traduction Michel Olsen, 1966)

Le mot *père* ne se retrouve pas en lithuanien ni en ancien slave (« père » se dit en lithuanien *tėvas* qui a peut-être un rapport éloigné avec notre mot *père*, mais qui ne lui est, en tout cas, pas identique ; en ancien slave « père » se dit *otiči*, qui est un tout autre mot), mais nous pouvons citer :

got. *fadar*, irl. *athir*, lat. *pater*, gr. *patēr*, arm. *hayr*, a.ind. *pitá*, tokh. *pācarə* (partout le sens de « père »).

Considérons maintenant les *éléments d'expression* dont se composent ces mots dans les différentes langues. Dans l'écriture ces éléments de l'expression sont désignés par des lettres, dans la parole, par des sons du langage. (Dans certains cas, nous utilisons pourtant deux lettres comme un seul élément d'expression : irl. *th*, gr. *ph* et a.ind. *bh*, de même que l'*ou* français, bien que composé de deux lettres, ne constitue qu'un seul élément d'expression.)

Abstraction faite de l'accentuation (qui doit pourtant être considérée, elle aussi, comme un élément d'expression ; en anglais il en existe deux, indiqués dans la parole par un accent fort et un accent faible respectivement ; nous avons par exemple dans les mots anglais *mother*, *brother*, *father*, un accent fort sur la première syllabe et un

accent faible sur la seconde syllabe), les mots latins *māter* et *pater* comprennent chacun 5 éléments d'expression et le mot latin *frāter* en comprend 6. Au lieu d'élément de l'expression nous écrirons ci-après, pour plus de brièveté, EE.

On peut montrer qu'entre tout EE d'une langue donnée et tout EE d'une autre langue génétiquement apparentée à la première, il existe une dépendance ou un rapport constants, ou, comme nous sommes convenu de dire, une fonction ; en réalité c'est sur cette fonction entre les éléments d'expression des langues différentes, sur cette *fonction des éléments* que repose la parenté génétique entre les langues ; c'est elle aussi, d'ailleurs, qui fait que nous trouvons souvent, comme dans les exemples cités, une ressemblance entre les mots (ressemblance qui n'existe pourtant pas nécessairement ; ainsi on ne trouvera guère que les mots arméniens « ressemblent » tellement aux autres mots cités).

Nos derniers exemples de fonctions d'éléments concerneront l'EE initial du mot *pater* « père » et le *t* dans *frāter* « frère », *māter* « mère » et *pater* « père ». Pour le premier nous écrirons **p* i.-e., pour le second **t* i.-e.

Le mot *pater* fait voir la fonction
i.-e. **p* = got. *f* φ irl. *O* φ lat. *p* φ gr. *p* φ arm. *h* φ
a.ind. *p* φ, tokh. *p*.

Nous la retrouvons dans mille autres exemples dont certains montrent, en plus, que le hittite répond dans ce cas par un *p*. En voici quelques-uns :

○ a.n. *fjoðr*, a.h.a. *fedara* « plume », a.h.a. *fed(a)rah* « aile », irl. *én* « oiseau », kymr. *eterin* « oiseau », lat. *petere* « chercher, aspirer à, voyager, s'en aller à », gr. *pétesthai* « voler, se précipiter », a.ind. *pátati* « il vole », *pátram* « aile », hitt. *pítaizi* « s'enfuit », *pítar* « aile ».

got. *fisks*, irl. *iasc*, lat. *piscis* « poisson » (y appartient en slave le polonais *piskorz* « loche », le russe *pis-karj* « goujon »). (Le *c* lat. se prononce *k*.)

got. *faíhu* « de l'argent », ancien saxon *fehu*, a.n. *fé* « bétail », lat. *pecu pecus* « bétail », *pecūnia* « richesse, de l'argent » (passé en français dans la dérivation *pecuniaire*), a.ind. *páçu paçú paçúh* « bétail ». Le *ái* got. se prononce comme *ai* français.)

La ressemblance est une donnée immédiate de parenté entre « langues », à condition, naturellement, qu'elle soit observable systématiquement : ces formes **dravidiennes** (le dravidien est le nom qui permet de regrouper en une « famille » les (des)⁴ langues du Sud du continent indien (plus quelques autres au nord !) comme le **tamoul**, le **kannara**, le **télougou**, le **malayalam**, le **toulou**, etc. Pour beaucoup de ces entrées, ça semble (et c'est) évident.

kannara		tamoul	
ಮರ	mara	மரம்	maram arbre
ಒಂಟೆ	o~ṭe	ஒட்டகம்	oṭṭakam chameau
ಹುಂಜ	hu~ja	சேவல்	ceeval coq
ಕಾಗೆ	kaage	காகம்	kaakam corbeau
ಆನೆ	aane	யானை	yaan^rai éléphant
ಅಣ್ಣ	aṇṇa	அண்ணன்	aṇṇan^r frère aîné
ಹಾಲು	haalu	பால்	paal lait
ಆಕಳು	aakaḷu	பசு	pacu vache

⁴ *Des...* parce que l'Inde, outre ses 2 langues nationales, dont une, le hindi est *langue officielle de l'administration indienne* et une autre, le tamoul, *langue « classique »* comme le sanscrit (langue parlée « démotiquement » par... personne); Le gouvernement de l'Inde reconnaît l'anglais comme *langue officielle* (de l'administration indienne) *associée*, et le français est *langue officielle régionale* à ... Pondichéry ! Ensuite : assamais, bengali, bodo, gujarati, kannada, kashmiri, konkani, maithili, malayalam, manipuri, marathi, népalais, oriya, panjâbî, santali, sindhi télougou. et ourdou (longtemps considéré comme variante – surtout à cause de la graphie « arabo-persane » - de l'hindi. Le statut de chacune de ces « langues » est très imprécis – certaines étaient considérées de simples variantes d'autres (assamais et bengali)... Et l'orthographe de *toutes*, très variable et fantaisiste.

Et, comme il n'y a pas de linguistique sans langues (*ça peut paraître évident, mais ça ne l'est pas pour tous !*) quelques exemples de formes linguistiques indo-européennes.

	persan ¹		gaeilge (irlandais)	lithuanien	albanais
1	یک	yek	(a) haon	vienas	një
2	دو	do	(a) dó > dá	du	dy
3	سه	seh	(a) trí	trys	tre
4	چهار	tchahâc	(a) ceathair > cheithre	keturi	katër
5	پنج	pançj	(a) cúig	penki	pesë
6	شش	chesh / chich	(a) sé	šeši	gjashtë
7	هفت	haft	(a) seacht	septyni	shtatë
8	هشت	hacht	(a) hocht	aštuoni	tetë
9	نه	nah	(a) naoi	devyni	nëntë
10	ده	dah	(a) deich	dešimt	dhjetë

1. orthographe persane et transcription "à la française".